

La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine



2015

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Une espèce de reptiles et une espèce d'amphibiens sur cinq risquent de disparaître de France métropolitaine

D'après les résultats actualisés de la Liste rouge des espèces menacées en France, neuf espèces de reptiles sur 38 et huit espèces d'amphibiens sur 35 sont menacées sur le territoire métropolitain.

L'analyse réalisée met en évidence les pressions multiples qui pèsent sur ces espèces et révèle que, pour plus de la moitié d'entre elles, la tendance d'évolution des populations est au déclin.

Etat des lieux

L'actualisation de la Liste rouge des reptiles et des amphibiens de France métropolitaine confirme les résultats du précédent état des lieux réalisé en 2008 : une espèce sur cinq est toujours menacée de disparition.

Première cause de menace, la régression et la fragmentation des milieux naturels affectent fortement les populations de ces espèces. Leur faible capacité de dispersion et leurs exigences écologiques les rendent en effet particulièrement dépendantes du bon état des écosystèmes.

En cours depuis plus d'un siècle, les évolutions de l'aménagement du territoire et de l'utilisation des sols, marquées par l'urbanisation, le développement des infrastructures de transport et l'intensification des pratiques agricoles, conduisent à la dégradation des espaces naturels. Parmi ces espaces, les milieux humides, indispensables à la reproduction des amphibiens, ou les zones de bocage, importantes pour de nombreuses espèces, sont particulièrement concernés.

L'assèchement des zones humides et le comblement des mares représentent par exemple des menaces pour la survie de la Grenouille des champs et du Pélobate brun, tous deux classés "En danger" et dont les populations relictuelles sont aujourd'hui très isolées.

L'urbanisation, la conversion de terres en vignobles et les incendies affectent quant à eux la Tortue d'Hermann, classée "Vulnérable" en France et "En danger" dans le Var. D'autre part, l'évolution des milieux due aux modifications des pratiques pastorales a entraîné une forte régression de l'habitat de la Vipère d'Orsini, une espèce classée "En danger", également menacée localement par des aménagements divers (pistes, stations de ski...). A ces pressions s'ajoute le prélèvement illégal d'individus pour ces deux espèces.

En parallèle, le rejet de polluants (produits phytosanitaires, engrais, métaux lourds...) dans les milieux aquatiques et terrestres contribue à la raréfaction des espèces, sensibles à la qualité écologique de leurs habitats.

L'introduction dans les milieux naturels d'espèces exotiques envahissantes, telles que les écrevisses américaines ou la Tortue de Floride, peut représenter localement une menace pour des espèces autochtones, particulièrement pour les amphibiens.

Du fait de leur localisation en altitude, d'autres espèces sont encore relativement à l'abri des pressions humaines. Mais l'aire de répartition très réduite de plusieurs d'entre elles les place en situation de grande vulnérabilité face à toute nouvelle menace qui pourrait survenir, comme la construction de routes ou de stations de ski pour le Lézard d'Aurelio, classé "En danger".

■ Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine



■ Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*), classé en catégorie "Quasi menacée"
© Jean-Loup Charpentier

Le réchauffement climatique pourrait également s'avérer préjudiciable à l'avenir pour cette espèce. Pour d'autres, comme le Calotriton des Pyrénées, lié aux cours d'eau et classé "Vulnérable", le développement d'activités touristiques de montagne et la construction d'installations hydroélectriques sont des facteurs de fragilité.

Dernières évolutions

Cette réévaluation du statut de conservation des reptiles et des amphibiens fait apparaître des changements de catégorie pour plusieurs espèces, principalement liés à une amélioration des connaissances concernant leur répartition et l'état de leurs populations.

Outre les espèces menacées, quatre espèces de reptiles et douze d'amphibiens se classent aujourd'hui dans la catégorie "Quasi menacée". Parmi ces espèces, la moitié était en catégorie "Préoccupation mineure" lors de la précédente évaluation et leur situation s'est donc détériorée. Bien qu'encore relativement répandues en France, ces espèces subissent une dégradation marquée et continue de leurs habitats, à l'image du Triton ponctué et du Lézard des souches. Le nombre d'espèces menacées pourrait donc augmenter significativement dans les années à venir si aucune action n'était entreprise pour améliorer leur situation.

Enfin, que les espèces soient rares ou communes, l'analyse montre que la tendance d'évolution des populations est au déclin pour 40 % des reptiles et 60 % des amphibiens.

En dépit de la protection réglementaire dont bénéficient les reptiles et les amphibiens de France depuis les années 1980, la situation de nombre d'espèces demeure préoccupante et s'aggrave même pour certaines. Pour les plus menacées, des actions spécifiques sont mises en œuvre, à l'image des plans nationaux d'actions menés pour le Sonneur à ventre jaune et la Vipère d'Orsini, ou plus récemment pour le Lézard ocellé, l'Émyde lépreuse et le Crapaud vert. Au-delà, des efforts plus globaux de conservation des milieux naturels sont indispensables pour enrayer le déclin de ces espèces.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

Réalisé dans le cadre de la Liste rouge nationale, l'état des lieux a porté sur l'ensemble des espèces recensées en France métropolitaine, soit 42 espèces de reptiles et 40 espèces d'amphibiens.

Les évaluations ont été conduites par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la Société herpétologique de France. Elles ont mobilisé l'expertise et les connaissances d'un groupe de spécialistes, qui a analysé l'ensemble des informations disponibles et déterminé, pour chacune des espèces, une catégorie selon la méthodologie de l'UICN. La validation collégiale des résultats est intervenue au cours d'un atelier organisé en janvier 2015.

Conformément à la méthodologie, certaines espèces n'ont pas été soumises à l'évaluation et ont été classées en catégorie "Non applicable" (4 reptiles et 5 amphibiens) : c'est le cas des espèces présentes en France uniquement de manière occasionnelle, comme la Tortue verte ou la Tortue imbriquée (deux tortues marines), et des espèces non natives introduites en France dans la période récente (après l'année 1500), comme la Grenouille taureau ou la Tortue de Floride.

Finalement, 38 espèces de reptiles et 35 espèces d'amphibiens ont été passées au crible des critères de la Liste rouge. Le bilan synthétique de ces évaluations est présenté ci-dessous et les résultats détaillés p. 8 à 10.



■ Le Calotriton des Pyrénées (*Calotriton asper*), classé "Vulnérable" © Lucie Dufay

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Siblet (directeur du SPN / MNHN)

Mise en œuvre

Lucie Dufay (UICN France), Guillaume Gigot (SPN / MNHN), Florian Kirchner (UICN France), Shankar Meyer (SPN / MNHN)

Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine

Compilation des données et pré-évaluations

Jean-Christophe de Massary (MNHN)

Comité d'évaluation

Experts

Espèces terrestres et d'eau douce : Mickaël Barrioz (CPIE Cotentin), Matthieu Berroneau (Cistude Nature), Marc Cheylan (CEFE / CNRS), Pierre-André Crochet (CEFE / CNRS), Jean-Christophe de Massary (MNHN), Gilles Pottier (Nature Midi-Pyrénées), Jean-Pierre Vacher (EDB / CNRS)

Tortues marines : Florence Dell'Amico (Aquarium de La Rochelle), Jean Lescure (MNHN), Pierre Morinière (Aquarium de La Rochelle), Jacques Sacchi (RTMMF)

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

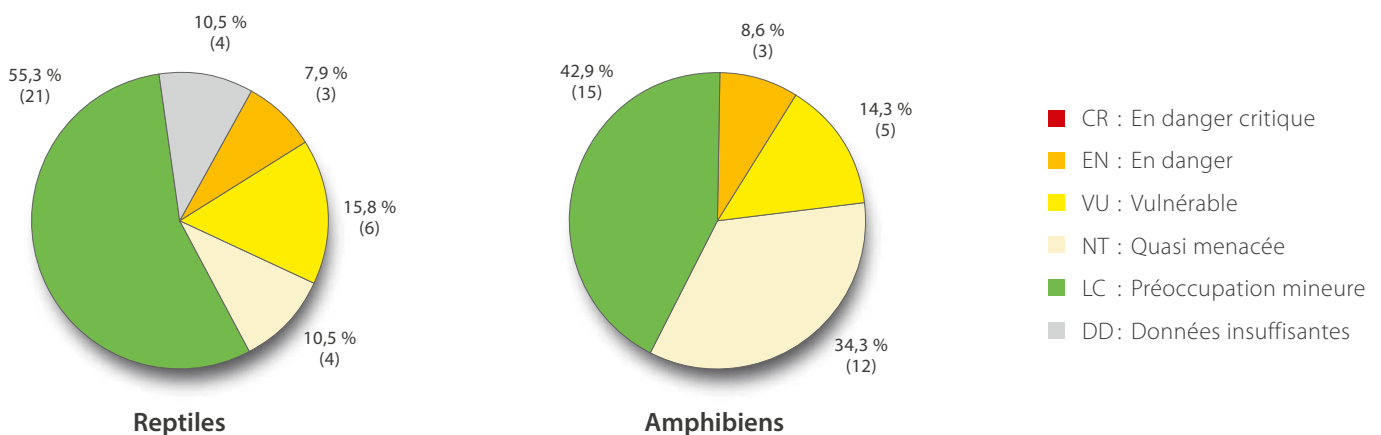
Autres contributeurs

Alexandre Boissinot (CEFE / CNRS), Hugo Cayuela (LEHNA / CNRS), Lionel Courmont (GOR), Michel Delauger (Conservatoire du Littoral), Jean-François Desmet (GRIFEM), Philippe Geniez (CEFE / CNRS), José Godin (GON), Claude Miaud (CEFE / CNRS), Julien Renet (CEN PACA)

Réalisation du document

Lucie Dufay (UICN France)

Répartition des 38 espèces de reptiles et des 35 espèces d'amphibiens évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)



■ Quelques exemples

Tortue d'Hermann

Testudo hermanni

VU

Strictement méditerranéenne, la Tortue d'Hermann se rencontre de l'Espagne jusqu'aux Balkans. En France, elle ne vit plus qu'en Corse et en effectifs réduits dans le Var. Cette tortue terrestre, particulièrement sédentaire, affectionne les lieux exposés où alternent prairies pâturées, maquis, vergers et bosquets de Chênes lièges.



© Marc Cheylan

L'espèce est victime de multiples menaces, au premier rang desquelles la perte de son habitat due à l'urbanisation, au développement d'infrastructures routières et à la conversion des milieux naturels en vignobles. Ses populations subissent également les incendies de forêts, une prédation par les chiens et une collecte par des personnes souvent mal informées.

L'espèce apparaît moins menacée en Corse, du fait d'une moindre pression d'urbanisation et du maintien d'une agriculture et d'un élevage traditionnels dans les zones qu'elle occupe.

Depuis les années 1980, la Tortue d'Hermann fait l'objet d'une attention particulière et des programmes de conservation ambitieux ont été déployés pour assurer sa préservation. La mise en place de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures assure depuis 2009 une protection efficace du principal noyau de population varois. Plus généralement, l'entretien et la restauration d'habitats sont les actions prioritaires conduites pour conserver un réseau de sites favorables à l'espèce.

Pélobate brun

Pelobates fuscus

EN

Le Pélobate brun est également appelé Crapaud à couteaux, du fait d'un renflement corné et tranchant sur ses pattes arrières lui permettant de creuser les sols meubles. Il vit préférentiellement dans les milieux de landes et dans les zones de culture extensive.

Encore relativement répandue dans le tiers nord de la France au début du XX^{ème} siècle, l'espèce a vu ses effectifs s'effondrer en quelques décennies, en raison de l'artificialisation des milieux alluviaux, des remembrements agricoles et du comblement des mares indispensables à sa reproduction. Sa répartition est aujourd'hui limitée à cinq zones morcelées dans le Nord-Est et dans la région Centre, où ses populations subsistent difficilement, soumises aux pratiques agricoles intensives et à la disparition de ses habitats.

Le Pélobate brun n'est heureusement pas menacé à l'échelle européenne, car ses populations d'Europe centrale et de l'Est se portent mieux. En Alsace et en Lorraine, des actions de creusement et de restauration de mares ont été entreprises afin d'augmenter les chances de reproduction de l'espèce. Toutefois, son maintien en France reste toujours incertain.



© Jean-Pierre Vacher

■ Quelques exemples

Triton ponctué

Lissotriton vulgaris

NT



© Jean-Christophe de Massary

Le Triton ponctué est une espèce de plaine qui occupe la moitié nord du territoire métropolitain, où il affectionne une grande diversité de milieux humides. S'il privilégie pour sa reproduction les petits plans d'eau et les fossés peu profonds, généralement ensoleillés et bien végétalisés, il est également présent dans les mares forestières ou dunaires.

Cette espèce est encore relativement commune dans son aire de répartition, mais la dégradation de la qualité de l'eau et la disparition quasi-continue des zones humides depuis plus de 50 ans ont entraîné un déclin et un morcellement de ses populations, qui se poursuivent encore aujourd'hui. Le drainage des milieux humides contribue par exemple à la raréfaction de ses habitats aquatiques et constitue un facteur notable de menace.

L'espèce a ainsi déjà disparu de nombreuses localités. La mise en œuvre d'une démarche globale destinée à enrayer l'érosion et la perte des zones humides est une condition *sine qua non* pour la conservation sur le long terme du Triton ponctué et des espèces dépendantes de ces milieux particuliers.

Vipère péliade

Vipera berus

VU

Présente sur une large zone géographique de l'Europe à l'Asie, la Vipère péliade se trouve en France en limite ouest de son aire de répartition. Adaptée à des milieux frais, elle se rencontre principalement dans le Nord-Ouest, le Massif central et le nord du massif Alpin. Cette vipère de taille moyenne vit notamment dans les prairies humides, les tourbières, les landes et les forêts ouvertes.

Ses principales populations régressent de façon notable depuis plusieurs décennies, principalement en Bretagne et en Normandie, du fait de l'altération du bocage induite par les activités humaines. Comme toutes les vipères, cette espèce a également souffert par le passé d'une destruction massive et organisée de ses individus et elle est parfois encore aujourd'hui victime d'élimination.



© Jean-Christophe de Massary

L'actualisation de la Liste rouge met en relief les pressions qui pèsent sur cette espèce. La disparition de ses habitats et la fragmentation de plus en plus poussée de ses populations ont conduit la Vipère péliade à passer en moins de 10 ans du statut "Préoccupation mineure" à la catégorie "Vulnérable".

Lézard d'Aurelio

Iberolacerta aurelio

EN



© Claudine Delmas

Le statut "En danger" du Lézard d'Aurelio est dû à son aire de répartition extrêmement réduite, restreinte à une zone inférieure à 100 km² dans le département de l'Ariège. Endémique des Pyrénées, l'espèce vit en altitude entre 2 000 et 3 000 m, dans des secteurs d'éboulis et de rochers de l'étage alpin.

Du fait de sa localisation dans un milieu encore préservé et peu fréquenté par l'homme, aucune pression majeure n'est identifiée actuellement sur ses populations. Mais le caractère très limité de son aire de répartition rend sa survie particulièrement fragile face à toute nouvelle menace qui pourrait survenir, comme la construction d'une route ou d'une station de ski.

D'autre part, le Lézard d'Aurelio est confronté au réchauffement climatique, qui modifiera son environnement dans les années à venir. Cette évolution pourrait lui être préjudiciable, car cette espèce disposera de peu de possibilités de migration en altitude vers de nouvelles zones favorables.

Un plan national d'actions est actuellement à l'œuvre en faveur des trois espèces de lézards endémiques des Pyrénées : le Lézard de Bonnal, le Lézard d'Aurelio et le Lézard du Val d'Aran. Vivant toutes trois en altitude dans des zones restreintes, en France et en Espagne uniquement, ces espèces font l'objet d'une série d'actions coordonnées, destinées à renforcer leurs chances de survie.

Grenouille verte de Lessona

Pelophylax lessonae

NT

Présente principalement dans la moitié nord et absente de la région méditerranéenne, à l'exception de la Corse, la Grenouille verte de Lessona ne figure pas au rang des espèces menacées en France, mais elle est proche de rejoindre ce classement.

Différentes menaces expliquent sa catégorie "Quasi menacée". L'espèce fréquente les zones humides peu profondes et richement végétalisées, comme les étangs forestiers ou les milieux de marais, aujourd'hui en régression du fait de leur assèchement ou de leur comblement.

Dans ses habitats, l'espèce subit également la compétition de la Grenouille rieuse, qui forme de vastes populations établies à partir d'individus du sud-est de l'Europe, introduits pour leurs cuisses et leur usage en laboratoire. Aujourd'hui en expansion en France, cette dernière espèce entre en compétition avec les espèces locales, avec lesquelles elle peut également s'hybrider. Ce phénomène affecte la Grenouille verte de Lessona, en réduisant ses effectifs présents dans le milieu naturel.



© Jean-Pierre Vacher

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Tendance*	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Lacertidae	<i>Iberolacerta aranica</i>	Lézard du Val d'Aran	→	EN	EN
Lacertidae	<i>Iberolacerta aurelioi</i>	Lézard d'Aurelio	→	EN	EN
Viperidae	<i>Vipera ursinii</i>	Vipère d'Orsini	↘	EN	VU
Geoemydidae	<i>Mauremys leprosa</i>	Émyde lépreuse	?	VU	NE
Testudinidae	<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann	→	VU	NT
Lacertidae	<i>Iberolacerta bonnali</i>	Lézard de Bonnal	→	VU	NT
Lacertidae	<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	↘	VU	NT
Viperidae	<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	↘	VU	NE
Viperidae	<i>Vipera seoanei</i>	Vipère de Seoane	↘	VU	LC
Lacertidae	<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	Lézard de Bedriaga	→	NT	NT
Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	↘	NT	LC
Lacertidae	<i>Psammodromus edwardsianus</i>	Psammodrome d'Edwards	↘	NT	LC
Natricidae	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	↘	NT	LC
Emyidae	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	↘	LC	NT
Anguidae	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	↘	LC	NE
Gekkonidae	<i>Hemidactylus turcicus</i>	Hémidactyle verruqueux	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Algyroides fitzingeri</i>	Algyroïde de Fitzinger	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Podarcis liolepis</i>	Lézard catalan	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard tyrrhénien	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	→	LC	LC
Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	↘	LC	LC
Phyllodactylidae	<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	↗	LC	LC
Psammophiidae	<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	→	LC	LC
Scincidae	<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	↘	LC	LC
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	Phyllodactyle d'Europe	→	LC	NT
Colubridae	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	?	LC	NE
Colubridae	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	?	LC	LC
Colubridae	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	↘	LC	LC
Colubridae	<i>Rhinechis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	→	LC	LC
Colubridae	<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	↘	LC	LC
Natricidae	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	↘	LC	LC
Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	↘	LC	LC
Cheloniidae	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	?	DD	EN
Cheloniidae	<i>Lepidochelys kempii</i>	Tortue de Kemp	?	DD	CR
Dermochelyidae	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue Luth	?	DD	VU
Anguidae	<i>Anguis veronensis</i>	Orvet de Vérone	?	DD	NE

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Liste des espèces présentes en métropole non soumises à l'évaluation

Cheloniidae	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	NA ^b	EN
Cheloniidae	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	NA ^b	CR
Emydidae	<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite	NA ^a	LC
Lacertidae	<i>Podarcis siculus</i>	Lézard sicilien	NA ^a	LC

(a) Espèce introduite en métropole dans la période récente (après 1500) ; (b) Espèce présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale.

Amphibiens de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Tendance*	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Pelobatidae	<i>Pelobates fuscus</i>	Pélobate brun	↘	EN	LC
Ranidae	<i>Rana arvalis</i>	Grenouille des champs	↘	EN	LC
Ranidae	<i>Rana pyrenaica</i>	Grenouille des Pyrénées	↘	EN	EN
Salamandridae	<i>Calotriton asper</i>	Calotriton des Pyrénées	↘	VU	NT
Salamandridae	<i>Salamandra atra</i>	Salamandre noire	→	VU	LC
Bombinatoridae	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	↘	VU	LC
Hylidae	<i>Hyla molleri</i>	Rainette ibérique	↘	VU	NE
Pelobatidae	<i>Pelobates cultripès</i>	Pélobate cultripède	↘	VU	NT
Salamandridae	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué	↘	NT	LC
Salamandridae	<i>Salamandra corsica</i>	Salamandre de Corse	↘	NT	LC
Salamandridae	<i>Salamandra lanzai</i>	Salamandre de Lanza	→	NT	VU
Salamandridae	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	↘	NT	LC
Salamandridae	<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	↘	NT	LC
Alytidae	<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	?	NT	NT
Bufo	<i>Bufo viridis</i>	Crapaud vert	↘	NT	LC
Hylidae	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	↘	NT	LC
Ranidae	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	↘	NT	LC
Ranidae	<i>Pelophylax kl. grafi</i>	Grenouille de Graf	↘	NT	NE
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille de Lessona	↘	NT	LC
Ranidae	<i>Pelophylax perezi</i>	Grenouille de Pérez	↘	NT	LC
Plethodontidae	<i>Speleomantes strinatii</i>	Spéléropès de Strinati	→	LC	NT
Salamandridae	<i>Euproctus montanus</i>	Euprocte de Corse	→	LC	LC
Salamandridae	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	↘	LC	LC
Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	↘	LC	LC
Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	↘	LC	LC
Alytidae	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	↘	LC	LC
Alytidae	<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde	→	LC	LC
Bufo	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	→	LC	LC
Bufo	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	↘	LC	LC
Hylidae	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	↘	LC	LC
Hylidae	<i>Hyla sarda</i>	Rainette sarde	→	LC	LC
Pelodytidae	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	↘	LC	LC
Ranidae	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	?	LC	LC
Ranidae	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	→	LC	LC
Ranidae	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	↘	LC	LC

(*) Tendances d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Liste des espèces présentes en métropole non soumises à l'évaluation

Salamandridae	<i>Triturus carnifex</i>	Triton crêté italien	NA ^a	LC
Alytidae	<i>Discoglossus pictus</i>	Discoglosse peint	NA ^a	LC
Bombinatoridae	<i>Bombina bombina</i>	Sonneur à ventre de feu	NA ^a	LC
Pipidae	<i>Xenopus laevis</i>	Xénope lisse	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Lithobates catesbeianus</i>	Grenouille taureau	NA ^a	LC

(a) Espèce introduite en métropole dans la période récente (après 1500).

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Liste des sous-espèces et populations de reptiles ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Ordre	Nom scientifique	Sous-espèce ou population	Nom commun	Tendance*	Catégorie Liste rouge France
Testudinidae	<i>Testudo hermanni</i>	Pop. varoise	Tortue d'Hermann pop. du Var	↘	EN
Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i>	Ssp. <i>garzoni</i>	Lézard des souches de Garzon	?	NT
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	Pop. provençale	Phyllodactyle d'Europe pop. de Provence	?	NT
Natricidae	<i>Natrix natrix</i>	Ssp. <i>corsa</i>	Couleuvre à collier corse	→	NT
Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	Ssp. <i>zinnikeri</i>	Vipère aspic de Zinniker	↘	NT
Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	Ssp. <i>louislantzzi</i>	Lézard vivipare de Lantz	↘	LC
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	Pop. corse	Phyllodactyle d'Europe pop. de Corse	→	LC

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Liste des sous-espèces et populations d'amphibiens ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Ordre	Nom scientifique	Sous-espèce ou population	Nom commun	Tendance*	Catégorie Liste rouge France
Bufo	<i>Bufo viridis</i>	Ssp. <i>viridis</i>	Crapaud vert ssp. <i>viridis</i>	↘	EN
Alytidae	<i>Discoglossus sardus</i>	Pop. Îles d'Hyères	Discoglosse sarde pop. des Îles d'Hyères	→	VU
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	Ssp. <i>lessonae</i>	Grenouille de Lessona ssp. <i>lessonae</i>	↘	NT
Alytidae	<i>Discoglossus sardus</i>	Pop. corse	Discoglosse sarde pop. de Corse	→	LC
Bufo	<i>Bufo viridis</i>	Ssp. <i>balearicus</i>	Crapaud vert des Baléares	→	LC
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	Ssp. <i>bergeri</i>	Grenouille de Berger	→	LC

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».



■ L'emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), une tortue d'eau douce classée "Vulnérable" © Jean-Christophe de Massary



■ La Grenouille des champs (*Rana arvalis*), classée "En danger" en France © Jean-Pierre Vacher

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial
EW : Espèce éteinte à l'état sauvage
RE : Espèce disparue de France métropolitaine

Espèces menacées de disparition en France métropolitaine

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France métropolitaine est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 41 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr/spn

Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



La Société herpétologique de France (SHF) est une association de loi 1901, agréée par le Ministère de l'écologie le 28 février 1978, qui regroupe les herpétologistes français et francophones. Depuis 1973, avec l'appui du Ministère de l'écologie, elle organise l'inventaire national des amphibiens et reptiles de France. Elle a publié un atlas préliminaire en 1978, un premier atlas exhaustif en 1989 et un nouveau paru en 2012. La base de données utilisée pour ce dernier atlas, déposée au MNHN, comportait près de 180 000 données. A la demande du Ministère de l'écologie, la SHF a également évalué l'état de conservation en France des espèces d'amphibiens et de reptiles listées dans les annexes de la Directive européenne Habitat. La plupart de ses experts sont membres de la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN.

www.lashf.fr

Avec le soutien de :

